# 

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

#### Abonnements

3 mois 6 mois 1 an 8 fr. CAHORS ville..... LOT et Départements limitrophes...... 3 fr. 9 fr. 

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

RECLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Qu'il me soit permis de revenir sur la question des rapports entre médecins et mutualistes : la prolongation de malaise et souvent d'hostilité qui règne un peu partout, finirait par préjudicier gravement à nos œuvres, sans bénéfice aucun, d'ailleurs pour les médecins. Il convient donc de signer la paix, et le plus tôt possible.

Nous ne sommes pas en présence d'un problème insoluble ; il s'agit de répondre aux objections des médecins, tantôt en les détruisant, tantôt en les acceptant. Il est peu probable, en effet, que l'une et l'autre des parties aient absolument tort, ou absolument raison. Des tempéraments nécessaires admis ici et là sortira le pacte d'une alliance enfin stable et féconde.

Le régime du service médical mutualiste comportait jusqu'ici, dans la majorité des cas, deux modalités traditionnelles : d'abord le statut d'abonnement par lequel un médecin acceptait moyennant rétribution forfaitaire, de soigner les malades d'une société déterminée : ensuite l'obligation pour les malades de s'adresser à ce médecin s'ils entendaient être soignés aux frais de la Société.

Ce double système est aujourd'hui repoussé par les médecins. Quel est le fondement de cette répudiation? Je ne parlerai dans cet article, que du premier des points

Il faut reconnaître que l'abonnement offre des inconvénients réels: il suscite des abus chez beaucou de malades (excès d'appels) et de la part de certains médecins (insuffisance de visites). En outre il fait tort à ces derniers parce qu'il n'est jamais rémunérateur ; au mieux, il l'est toujours moins que tel autre système. Le premier grief ne regarde que la conscience des uns et des autres, le second est susceptible d'un examen rationnel. Pourquoi cette insuffisance de rémunération? Parce qu'il n'y a aucune proportion déterminée entre l'abonnement et les causes de l'abonnement, je veux dire le cœffi-cient de morbidité dans un milieu donné. Pour des raisons que je n'énumère pas, mais qui sont infiniment honorables, médecins et mutualistes s'étaient toujours abstenus de demander aux actuaires les chiffres qui eussent transformé des traités philanthropiques en contrats d'affaires. Les temps ont marché et par une assez singulière contradiction, c'est au moment où les idées solidaristes — disons le mot dans son sens le plus large et le plus élevé - où les idées socialistes parviennent à l'épanouissement, que nous allons être contraints de soumettre nos futurs accords à toutes sortes de considérations individualistes et mathématigues.

Mais, par Hippocrate! nous ne voulons pas plus la mort des mé-decins que celle de nos malades, car nous ne pensons pas le moins du monde que les seconds puissent se mieux porter sans les premiers! Aussi sommes-nous résolus à proportionner l'abonnement aux charges qu'il entraîne pour le praticien. Quant à l'abolir, quant à y substituer partout le système de la visite, il n'y va pas, nécessairement, de l'intérêt commun.

Le plus grand nombre de sociétes bouclent leur budget, sans plus, grâce à la fixation et à la fixité du chiffre de l'abonnement : inutile donc d'ajouter qu'elles ne pourraient s'engager à payer les médecins à la visite. Elevez le chiffre des cotisations, nous objectet-on. Dans la plupart des cas ce n'est pas possible : demander plus, ce serait consommer la ruine de la société, ce serait restituer à tous les hasards de la fortune individuelle des millions de malades dont à l'heure du règlement des comptes les médecins ne tireraient | triotes. peut-être pas le quart de ce que

lectivités maintenant dispersées. Toutes les fois d'ailleurs que le système de la visite sera possible, nous le préfèrerons ; question d'amour-propre évidemment ; il est plus agréable d'avoir le geste large et de payer généreusement que de se trouver contraint de marchander et de solliciter un rabais! A Montpellier, des présidents sont venus dire qu'ils employaient le système de la visite et qu'ils en étaient satisfaits ; c'est que les conditions d'existence et d'éducation ne sont pas les mêmes partout. Gardons-nous donc de généraliser dans aucun sens.

Mais n'y a-t-il pas moyen d'instituer un abonnement équitable? Prenez les trois ou quatre dernières années du service médical de telle société : cent personnes exigent tant de visites. Vous vous mettez d'accord sur le prix de la visite. Avec ce prix, vous détermi-nez celui de l'abonnement. Et maintenant, comment évaluer le coût de la visite? Le médecin imposera-t-il son tarif? Je suppose qu'il ne refusera pas de discuter avec nous les bases d'un tarif approprié à une région, à un certain moment, pendant une période de trois ou cinq ans par exemple. Et quant à cette évaluation, le praticien n'oubliera pas qu'il ne peut avoir pour mille clients apportés d'un coup, les mêmes exigences que pour le client hypothétique ou simplement éventuel, que sollicitent les fauteuils de son salon

Aussi bien les soins individuels vont devenir l'exception : de plus en plus le mal se socialise, et les remèdes pareillement. Il n'y a presque pas de maladies individuelles; on soigne des catégories entières de citoyens ; on s'oppose aux pro-grès que fait le mal dans une direction bien déterminée, créant des modifications perturbatrices dans le milieu social et le transformant peu peu. Et l'on construit des dispensaires et l'on cherche des remèdes généraux. Voilà comment l'individu se confond de plus en plus avec la collectivité. C'est une loi à laquelle l'art de la médecine, en tant qu'il constitue une profession, ne peut rester étranger. Et les médecins, j'en suis persuadé, n'entendent pas faillir à leur tâche séculaire qui est la tâche sociale par excellence!

Attendons avec confiance les travaux de la Commission médico-

mutualiste. Léopold MABILLEAU, Président de la Fédération Nationale

de la Mutualité.

\_\_»×«-----

#### SANS PARTI PRIS

De la Lanterne:

A la veille de la réunion des conseils généraux qui, sans doute, auront à exprimer le sentiment de la masse des électeurs sur les projets militaires, il est intéressant de noter la manifestation du Comité exécutif du parti radical qui, dans une brochure qui va paraître incessamment et à laquelle ont colla-boré les généraux Percin et Godard et d'autres personnalités militaires, se prononce énergiquement contre la solution proposée par le gouvernement.

Dans la préface de cette brochure, nous relevons cette phrase, que peuvent s'approprier tous les républicains:

« Nous sommes, comme Français, passionnément attachés à la patrie et prêts à consentir tous les sacrifices que demanderait la défense du sol national. »

Pourquoi cette déclaration, qui n'apprend rien à personne? Parce qu'un certain parti, qui fut l'adversaire du service de deux ans, essaie encore une fois de se poser devant le pays comme le parti des pa-

leur assuraient sans aléa, les col- | souvenant qu'il fut, en des temps | d'autres légionnaires accoururent, tendances sont trop visibles. Il s'agit de faire de la question la plus haute, de la défense nationale, une affaire de parti. Par des affiches répandues à profusion, on adresse un « Appel à la France ». Cet appel, ce sont les groupements réaction-naires qui se sont chargés de le porter à la connaissance de l'opinion. On veut, à la faveur des événements actuels, ressusciter le nationalisme tapageur et outran-cier qui a fait tant de mal à notre pays et qui le précipiterait encore aux aventures, s'il venait jamais à l'emporter.

Eh bien! nous, qui nous croyons aussi patriotes que quiconque, nous qui n'avons aucun parti pris d'hostilité aveugle et systématique contre les projets du gouvernement, qui ne demandons qu'à réfléchir avant de conclure, nous avons le droit de dénoncer cette campagne honteuse et maladroite.

Honteuse, parce qu'elle s'inspire des plus bas intérêts de parti. Maladroite, parce qu'elle ne réus-sira qu'à mettre l'opinion en défiance contre un projet soutenu de cette manière et par de pareilles

Elle ne nous intimidera pas, d'ailleurs. Les républicains ne se laisseront pas détourner de leur | cervelle ait été lésée. devoir d'examen et de contrôle par les sommations réactionnaires.

Si la loi de trois ans apparaît comme l'unique solution du problème inquiétant de l'heure présente, on s'y résignera, mais non sans avoir épuisé toutes les solunons possibles.

Avant de nous rallier au service de trois ans, nous demanderons. ce que l'administration de la guerre fait des effectifs que lui donne la loi de deux ans. Nous ferons le compte des embusqués de toutes catégories qui pullulent dans l'armée. Et nous exigerons que la loi nouvelle mette bon ordre à ces

Il serait vraiment extraordinaire que le pays supportât une charge accablante pour permettre aux chefs de s'offrir plus facilement les auxiliaires dont ils ont besoin en dehors du service.

Point de parti pris d'aucune sorte. Une étude loyale et approfondie du projet, de ses conséquences, des amendements possibles.

C'est la seule attitude qui convienne à un parti comme le nôtre, qui a la double responsabilité de la sécurité et de la prospérité nationales.

Pas de vérités toutes faites, pas de dogme militaire. Pas davantage d'opposition systématique.

Nous voulons voir clair et ne juger qu'après avoir tout pesé et

#### INFORMATIONS

#### Au Maroc

#### Des Héros

C'est un détachement du 1er étrangers qui a soutenu le tragique combat de Nekhila. Il était commandé par le capitaine Doreau, qui était assisté par le lieutenant Grosjean. Comme il allait tenter d'enlever une crète où se tenaient quelques Marocains, il tomba dans l'embuscade, et les légionnaires durent soutenir un épique corps à corps où ils furent admirables. Entouré de tous côtés par les Marocains, le peloton se défendit avec énergie. Lorsque le capitaine Doreau tomba, un groupe ennemi se rua sur son cadavre et tenta de l'emporter en guise de trophée. Deux légionnaires foncèrent alors à la baïonnette sur le groupe. Ils tombèrent criblés de coups sur le corps de leur chef.

Mais sans se décourager et prêts le pays comme le parti des patriotes.

Le journal l'Echo de Paris, se la dépouille du capitaine Doreau,

difficiles, le porte-parole de l'état- et réussirent après une sanglante major, a pris la direction d'une mêlée, au cours de laquelle l'arme campagne de propagande dont les | blanche fit merveille, à arracher des mains des Béni-Bou-Yah, le cadavre, qu'ils s'apprêtaient à mu-

> Presque en même temps que le capitaine, le lieutenant, grièvement blessé, s'écroulait. Il était entouré de Marocains qui s'apprêtaient à l'achever, lorsqu'une poignée de braves, conduits par le sergent Panther, s'élancèrent pour dégager l'officier menacé d'une mort horrible. Tandis que les légionnai-res faisaient le coup de feu et tenaient en respect les plus enragés, le sergent Panther, prenant dans sa main la main-crispée du lieutenant, le traînait sur le sol en es-sayant de regagner le camp.

A ce moment, une balle blessa en même temps les deux héros, elle enleva deux doigts de la main du lieutenant, et sectionnale pouce du sergent. Celui-ci, sans s'émouvoir, saisit son arme avec sa main ensanglantèe, et tendit sa main valide à l'officier, qu'il parvint à mettre en sûreté.

Presque tous les blessés, dont six évacués aujourd'hui sur Taourirt, ont été atteinls dans la partie supérieure du corps. Un d'eux, qu'on espère sauver, a reçu une balle qui lui a détaché un morceau de la boîte crânienne sans que la

#### Election législative

FINISTÈRE

Voici les résultats du scrutin de ballottage pour l'élection législative Inscrits, 17.774; votants, 12.727.

Ont obtenu:

Simon, rép. dém. (élu). 6.106 voix. De l'Hôpital, maire de Landerneau, rép. lib. 5.823 -Salahum, radical..... 735 —

Ils'agissait de remplacer M. Villiers elu sénateur.

#### Le pélerinage des Jardies

Le pélerinage traditionnel que les amis de Gambetta accomplissent chaque année à la villa des Jardies, pour glorifier la mémoire du grand patriote républicain, a eu lieu dimanche matin, à 11 heu-

Depuis deux ans, en effet, ce n'est plus dans les premiers jours de janvier, proches du 31 décembre -- jour anniversaire de la mort de Gambetta — mais dans les premiers jours d'avril, qui virent la naissance du fondateur de la troisième République, qu'est fixée la date de cette cérémonie commé-

Cette année, un grand nombre de personnalités politiques, d'anciens amis et d'admirateurs de Gambetta, ont fait le voyage de Ville-d'Avray.

Le gouvernement était représenté par M. Eugène Etienne, ministre de la guerre, président de la Société Gambetta, qui fut, on le sait, un des proches amis du tri-bun, et par M. Stéphen Pichon, ministre des affaires étrangères.

L'an dernier, le gouvernement était représenté par M. Raymond Poincaré, alors président du Conseil, aujourd'hui Président de la République.

Les ministres arrivés en automobile et les personnalités officielles qui avaient pris à la gare Saint-Lazare le train de 10 h. 18, ont été recus par M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise, et les maires de Sèvres et de Ville-d'Avray.

Après les présentations, le cortège s'est rendu à la petite villa des Jardies.

C'est au milieu de l'émotion gé nérale que les discours ont été prononcés par MM. Etienne, ministre de la guerre et Pichon, ministre des affaires étrangères.

#### Attentat contre Alphonse XIII

Dimanche, au moment où il revenait de passer une revue des troupes au camp de Carambachel, le roi Alphonse XIII a été, à Madrid, l'objet d'un attentat.

Au moment où le souverain arrivait en face de la rue del Turco, perpendiculaire à la rue d'Alcala, et très proche de la Banque d'Espagne, un individu, qui se trouvait au premier rang de la foule massée sur le trottoir du côté gauche, et presque au coin de ladite rue Del Turco, s'avança rapidement vers le cheval du roi, qu'il saisit par la bride de la main gauche, tandis que, de la main droite il

tirait de sa poche un revolver.

Le roi Alphonse, comprenant
qu'il avait devant lui un assassin, fit cabrer sa monture au moment précis où l'agresseur faisait feu.

Grâce à l'admirable sang-froid et à l'adresse d'écuyer dont le souverain fit preuve, le projectile, au lieu d'atteindre le roi, frappa le cheval sous le poitrail.

L'assassin se préparait à tirer de nouveau lorsqu'un agent de police le renversa à terre où il réussit à le maintenir, sans cependant l'empêcher de viser encore le souverain et de faire feu par deux fois. Il le maîtrisait cependant assez pour que le pointage fût dé-fectueux et que les projectiles allassent se perdre en l'air.

Le premier coup de feu tiré contre le roi noircit le gant de sa main gauche.

les généraux et les officiers de tefois, suivant l'habitude, tournèrent leurs montures face à la foule et, montant sur les trottoirs des deux côtés de la rue, déblayèrent le terrain, renforcés bientôt par les soldats de l'escorte royale, tenant la foule massée à gauche et à droite.

La bousculade qu'avaient provoqué les coups de feu augmenta encore lorsque le public se vit entouré par les chevaux. Plusieurs personnes furent renversées et foulées aux pieds. Onze furent assez sérieusement contusionnées. La plupart sont des femmes.

Aussitôt qu'Alphonse XIII vit son agresseur réduit à l'impuissance et entraîné par les gendarmes et les agents, il sauta à terre non sans s'être auparavant dressé sur ses étriers et avoir salué la foule militairement en criant d'une voix vibrante : « Vive l'Espagne! »

La foule accueillit ce cri par des applaudissements et une ovation frénétique.

L"auteur de l'attentat est un espagnol, nommé Pedro Poz: c'est, croit-on, un anarchiste. Il est âgé de 26 ans et exerçait la profession de charpentier.

L'auteur de l'attentat aurait déclaré au cours du premier interrogatoire auquel il a été soumis, qu'en voyant passer le roi une mauvaise pensée avait assailli son esprit; ayant une arme en poche, il l'avait aussitôt saisie et, mû par une force irrésistible, il avait tiré.

#### La grève générale en Belgique

#### L'étendue du mouvement

A Charleroi, on évalue à cent mille le nombre des cartes de grève qui seront distribuées aux ouvriers.

Les typographes bruxellois sont revenus sur leur première décision, et se sont prononcés à une grande majorité contre la grève. Mais les journaux ont fait de grandes réserves de papier en prévision du chômage forcé des principales fabriques de papier.

#### Le charbon devient rare

Dans les usines du Borinage, le charbon commence à devenir rare, Les industriels se sont adressés

aux charbonnages francais, mais ont reçu avis que leur demande ne peut être accueillie, les charbonnages français pouvant à peine satisfaire leur propre clientèle.

### Le Conflit Balkanique

#### Les massacres de Chrétiens

Le ministre des affaires étrangères ne possède encore aucun renseignement officiel, sur les massacres de chrétiens signalés à Castellorizo. Il sait seulement de source indirecte, que l'on a télégra-phié à Alexandrie pour que les voiliers grecs inscrits à Castellorizo et qui se trouvent à Alexandrie ne fassent pas voile pour l'île.

Suivant une autre information, 800 Turcs crétois se seraient rassemblés dernièrement à Adalia, avec l'intention de débarquer à Castellorizo.

#### Les Puissances demeurent en Accord

L'organe officieux du gouvernement allemand, la « Gazette de l'Allemagne du Nord » publie la note suivante:

« Les grandes puissances ont dé-cidé de remettre dans une démar-che collective officielle de leurs représentants auprès des Etats balkaniques, une réponse commune à ces Etats. Les destinataires pourront se convaincre, tant par le contenu de cette réponse que par la forme dans laquelle elle sera re-Aussitôt qu'il eût retenti, tous | mise, que les puissances, quelques concessions qu'elles fassent, ne se qui a eu lieu dimanche, dans la l'état-major qui accompagnaient laisseront pas enlever la décision de uxième circonscription de Brest. conditions de paix et qu'elles sont unanimement d'accord pour faire respecter leurs résolutions.

« D'après les déclarations de sir Ed. Grey et le communiqué publié par le ministre des affaires étrangères de Russie, il n'est plus permis de douter de l'accord de la diplomatie européenne dans le traitement des questions qui lui sont réservées.»

#### Petites Nouvelles

L'état de santé du pape a empiré, le pouls était assez agité ; aussi, les médecins conseillèrent-ils à Pie X le repos le plus absolu. On craint une pneumonie.

— Les suffragettes ont mis le feu aux écoles municipales de Shipcote. L'incendie a été aperçu à temps. Les dégâts sont peu importants.

— La police a interdit au député français, M. Compère-Morel, qui devait parler dans deux réunions socialistes de protestation contre le projet de loi militaire, toute participation à des réunions publiques, dans la région de Magdeourg.

— Un wagon de marchandises a été pillé en gare de La Chapelle-Anthenaise (Mayenne), station située à l'intersection des lignes Paris-Brest et de Caen-Laval. Des caisses de vins et de liqueurs, d'une valeur de plusieurs centaines de francs, ont été dérobées. Le wagon venait de Bordeaux et devait être dirigé sur Caen.

- A Oyonnax, la végétation a été très éprouvée par une forte gelée; la région est toute blanche de neige glacée. A Tarascon, on éprouve des craintes pour les vignobles de la région. Les dégâts seraient surtout importants dans

- Les mécaniciens du dirigeable «Zeppelin-IV», qui avait atterri à Lunéville, ont adressé au 2º bataillon de chasseurs à pied, une carte les remerciant du concours qui leur fut prêté, mais les termes de cette carte sont plutôt ironiques.

# CHKUNIQUE LOCALE

#### Contre la tuberculose

M. L.-L. Klotz, ministre de l'Intérieur, a présidé samedi soir, à l'Hôtel Continental, l'assemblée générale de la Société de préservation contre la tuberculose.

Après une allocution de M. le Docteur Peyrot, sénateur, président de la Société, il est procédé à la lecture du compte rendu admimistratif par M. le Docteur Filassier, secrétaire général, et du compte rendu financier par M. Edgard Pourcelle.

M. L.-L. Klotz, qui s'était déjà occupé de cette question au Conseil général de la Somme, à la Commission permanente de préservation contre la tuberculose et au ministère des finances, a prononcé le discours suivant:

Après avoir fait ressortir que le moyen propre à combattre la dépopulation est la lutte contre la tuberculose. M. Klotz a montré les ravages que cette affection cause en France, où elle atteint une proportion de 12,07 pour 100 sur le nombre total des décès, proportion supérieure à celle de toutes les autres maladies, et plus élevée que partout ailleurs.

En outre, la tuberculose frappe surtout les personnes âgées de 20 à 40 ans, au moment où elles constituent la force la plus précieuse de la nation.

Sans doute, dit M. Klotz, les statistiques ne sont pas toujours vraies; mais les chiffres que je vous apporte ce soir, personne ne pourra les contester ; ils sont la représentation, malheureusement trop exacte, du mal effrayant qui ravage notre pays.

Sur le nombre total des décès constatés en France, la tuberculose atteint la proportion de 12,07 0/0 et ce coefficient est supérieur à celui de toutes les autres maladies.

Il est aussi plus élevé chez nous que partout ailleurs.

Depuis trois ans, nous enregistrons 217 décès causés par la tuberculose pour 100.000 habitants; or, pour le même chiffre de population, on relève seulement 168 décès en Allemagne, 166 en Italie, 146 en Angleterre et 139 en Belgique.

Mais le mal paraît encore plus grave quand on remarque que c'est surtout chez les personnes âgées de 20 à 40 ans que la tuberculose sévit particulièrement.

Sur 100 français (hommes ou femmes) qui meurent à cet age, 42, c'est-à-dire près de la moitié, meurent de tuberculose : ils sont fauchés au moment où ils pourraient le plus utilement contribuer à la force reproductive, défensive et économique de la Nation.

Dans la lutte contre ce fléau, quel doit être le rôle tactique des pouvoirs publics?

Pour atteindre ce résultat, c'est la lutte contre l'alcoolisme, contre les logements insalubres, contre la contagion qui s'impose.

Enrayez l'alcoolisme et vous aurez du même coup diminué les décès par tuberculose.

A Paris, la mortalité par tuberculose est, en 1909, dans la proportion de 44 par 10.000 habitants.

Cette proportion est de 33 dans la Seine, de 30 dans la Seine-Inférieure, de 27 dans les Côtes-du-Nord, de 26 dans le Finistère, l'Illeet-Vilaine, la Loire-Inférieure, le Rhône.

Elle tombe à 10 dans les Hautes-

Alpes.

L'alcoolisme, dont la tuberculo-

se est un des plus douloureux effets, constitue donc un péril na-

En même temps que l'alcoolisme, ajoute M. Klotz, c'est le logement insalubre, le taudis, puisqu'il faut l'appeler par son nom, qu'il est indispensable dé faire disparaître.

L'Angleterre, à cet égard, nous a montré la voie. Il ne tient qu'à nous de nous inspirer de cet exem-

Mais suffit-il de donner des maisons et des rues spacieuses, d'y faire pénétrer l'air et la lumière ?

Il est navrant de constater que rares sont les départements et aussi les grandes villes où, en cours de tuberculose et même après décès, la désinfection des ogements peut être assurée.

De même certains départements, ou bien n'ont pas d'inspecteur d'hygiène, ou bien réservent ces fonctions à un médecin pour qui elles ne constituent que la tâche accessoire.

Il est à souhaiter que nos assemblées départementales suivent l'exemple que leur a donné le Con-

seil général de la Somme. En 1905, le Conseil général de la Somme, après avoir nommé une Commission chargée d'examiner les moyens les plus efficaces pour combattre la tuberculose, décidait la création d'un service d'inspection et de contrôle de l'hygiène.

C'est encore le Conseil général de la Somme qui, le premier, a émis un vœu tendant à rendre obligatoire la déclaration de tout cas de tuberculose ouverte.

Vous savez que cette question a donné lieu à un projet de loi qui a été déposé le 5 novembre 1912 sur le bureau de la Chambre.

Quand ce projet aura été voté, quand celui que j'ai eu l'honneur de présenter comme ministre des finances, au nom du gouvernement, en faveur des fonctionnaires de nos administrations atteints de tuberculose l'aura suivi, j'ose dire qu'un grand pas aura été fait dans la lutte que nous poursuivons.

Quant à moi, ministre de l'intérieur, je veux être aussi le ministre de l'hygiène.

Vous me trouverez toujours disposé à seconder votre action et en même temps à proposer l'adoption de toutes nouvelles mesures propres à enrayer le mal.

Dans la tâche qui nous incombe à tous, coalisons nos efforts ; car, aujourd'hui plus qu'hier, un devoir s'impose, plus impérieux que celui créé par les sentiments d'humanité et de solidarité sociale : le devoir de préserver et de fortifier contre cet ennemi redoutable qu'est la tuberculose, la jeunesse française, pour le salut de la patrie, la consolidation de sa grandeur et le développement de son action dans le monde. Nous n'aurons à regretter ni les efforts ni les sacrifices qui en seront l'inévitable rançon.

Ce discours a été souligné à plusieurs reprises par de très vifs applaudissements.

Puis, M. L.-L. Kotz a lu les récompenses décernées par la Société et remis les distinctions suivan-

Officiers d'académie

MM. Doret Henri, demeurant à Bois-Colombes; Charpentier Paul, demeurant à Reims (Marne).

Chevalier du mérite agricole

M. Lamy Eugène, sous-intendant du gouvernement militaire de Pa-

Médaille d'argent

M. Lherm, directeur d'école à Mayrinhac-Lentour.

CAHORS

Dans son dernier Congrès qui a eu lieu à Mont-de-Marsan, la Fédération radicale et radicale socialiste du Sud-Ouest a fixé avec précision les grandes lignes du programme que le parti doit soutenir.

Le Congrès s'est prononcé pour la défense de l'école laïque et l'organisation de l'enseignement postscolaire. Il a indiqué également que l'impôt sur le revenu devait recueillir l'adhésion de tous les membres du parti.

Mais avec vigueur, le Congrès s'est élevé contre la réforme électorale : il s'est déclaré nettement pour le scrutin majoritaire élargi. Au sujet du service de 3 ans. le Congrès n'a pas voulu prendre de décision particulière. S'il est démontré que 3 ans de caserne soient

nécessaires, il les acceptera, mais

il faut que cette démonstration soit

faite. Tous les républicains sont décidés à faire les sacrifices si la sécurité du pays l'exige : mais ils ne veulent pas se faire les auxiliaires des réacteurs qui rêvent de revenir aux armées de métier.

A cela, les républicains s'opposeront de toutes leurs forces : le service militaire égal pour tous, voilà ce qu'ils soutiendront.

Et selon le mot de M. Cailaux, « en agissant ainsi, nous maintiendrons la glorieuse synonymie que nos ancêtres qui ne sont pas allés à Coblentz avaient établie entre les mots de républicain et de patriote.»

#### Promotions universitaires

M. Eychène, inspecteur primai re à Cahors est élevé de la 3º à la 2º classe; M. Lafage, professeur à l'école normale de Cahors est élevé de la 5e à la 4e classe; Mme Cahier, professeur à l'école normale d'institutrices de Cahors est élevée à la 1re classe.

M. Foissac, professeur à l'école primaire supérieure de Luzech est élevé à la 1re classe; M. Albugues, professeur adjoint à l'école supé rieure de Montcuq est promu hors classe; Mile Bastit, professeur & l'école supérieure de filles de St-Céré est élevée à la 4e classe; Mme Bewech, professeur adjointe à l'école supérieure de filles de Gourdon, est élevée à la 2e classe.

M. Carrière, instituteur à Figeac est promu à la 2e classe. Nos félicitations.

#### Lycée Gambetta

M. Strugue, censeur des études au lycée de St-Quentin, est nommé en la même qualité au lycée de Ca-

#### Mérite agricole

M. Aguzou Pierre, électricien à Cahors, est nommé chevalier du Mérite agricole.

Nous adressons à M. Aguzou nos sincères félicitations pour la distinction honorifique dont il vient d'être

#### P. T. T.

Nous apprenons avec plaisir que MM. Boisssières, Roques, Taurand et Marty, facteurs au bureau de poste de Cahors, viennent de recevoir un diplôme d'honneur comme récompense de l'heureuse initiative qu'ils ont prise en organisant un bal de charité au profit de l'orphelinat des sous-agents des postes et du dévouement dont ils ont fait preuve à cette occasion. Cette œuvre, méritant qu'on s'y

intéresse, nous engageons le public cadurcien à répondre encore plus nombreux à l'appel que lui adresseront cette année les organisateurs du nouveau bal.

#### Le Froid

Depuis samedi, un froid assez vif régne sur notre région. Dimanche matin, les populations agricoles furent désagréablement surprises de voir de la gelée blanche en assez grande quantité.

Sur quelques points de la commune de Cahors les pommes de terre nouvelles ont été gelées : les arbres fruitiers et la vigne n'ont pas eu de mal.

Dans les nuits de lundi et mardi le froid a été également vif, quelques dégâts ont été constatés : les pommes de terre nouvelles ont été

#### Sabotage

On sait que les patrons boulangers, pour donner le repos hebdomadaire à leurs ouvriers, avaient décidé de fermer leurs magasins le mardi à partir de midi, et que ce jour-là, ils ne feraient pas du pain.

Ayant appris que quelques collègues ne tenaient pas compte des engagements, cinq boulangers s'entendirent alors pour faire du pain le mardi, mais sans supprimer le repos hebdomadaire aux ouvriers.

Cette décision qui cependant ne lésait en rien les ouvriers, provoqua quelque mécontentement.

Ce mécontentement s'est traduit par de véritables actes de sabotage : dans la nuit de lundi, les fils électriques du pétrin mécanique de la boulangerie Deilhes, boulevard Gambetta, furent coupés et une opération identique fut tentée mais vainement chez M. Bessac, boulanger rue St-James.

En outre, des ouvriers boulangers sabotèrent le mardi matin les voiturettes que conduisent les porteuses de pain.

Dans la rué Fénelon, dans la Chartreuse, dans la rue Feydel, ces individus suivirent les voiturettes et les renversèrent. Les pains allèrent rouler dans les caniveaux cependant que les saboteurs injuriaient les porteuses (des fillettes de 15 ans).

Plainte a été portée au Parquet par les patrons de ces jeunes filles contre les auteurs de ces actes de sabotage.

Ajoutons que ces actes de sabotage sont d'autant plus inqualifiables que M. Deilhes, chez qui on a coupé les fils électriques, fait toujours son travail sans l'aide d'ou-

Une information est ouverte par le Parquet, contre les saboteurs.

#### Vol

M. Houberdon, charpentier à Cahors a déposé une plainte contre un inconnu pour vol d'un chariot. La police a ouvert une enquête.

# Conseil Général du Lot

Séance du 14 Avril 1913 (matin)

La session d'avril du Conseil général s'est ouverte lundi matin à 10 heures 1/2, sous la présidence de M. Cocula, président, sénateur du

Etaient présents : MM. Cocula, Pendaries, Laverdet, de Monzie, Loubet, Bécays, Murat, Malvy père, Dupuy, Talou, Couderc, Mage, Margis, Rey, Cambornac, Larnaudie, Fabre, Combarieu, Rouma. Excusés: MM. Malvy fils, Cadier-

gues, Calmon.

M. le Préfet assiste à la séance.

En ouvrant la séance, M. Cocula au nom de l'Assemblée, salue en ces termes M. de Monzie, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande :

#### Monsieur,

Je voudrais être plus éloquent pour me faire, ici, l'interprète de la grande oie que nous avons tous éprouvée de l'élévation de notre très distingué collègue M. de Monzie au Sous-Secré tariat d'Etat de la Marine marchande

La tâche qui lui incombe est gran de et belle et de nature à fixer immédiatement le Parlement et le pays, sur les qualités personnelles et la haute valeur de notre distingué col-

Nous faisons des vœux pour que l'espoir que nous fondons sur lui se réalise de plus en plus et le plus ra-pidement possible.

De vifs applaudissements saluent l'allocution de M. Cocula.

M. de Monzie, très touché de cette marque de sympathie, répond en ces termes:

#### Monsieur le Président,

Je vous remercie personnellement et je remercie l'Assemblée de la marque de sympathie qu'elle veut bien me donner.

A deux ans d'intervalle, le Conseil général du Lot a l'occasion de manifester la solidarité qui unit ses membres, et de marquer que chaque fois que l'un des élus du Département reçoit du Gouvernement une mission de confiance, c'est pour le pays tout entier une occasion de se réjouir et de se féliciter.

Je suis particulièrement heureux de cette manifestation qui s'adresse à travers moi aux élus du département du Lot; c'est une occasion de plus pour affirmer l'unité de vues et l'unité d'action qui nous a permis au cours des dernières années de réaliser pour les intérêts généraux dont nous avons la garde, un certain nombre de succès, je puis le dire, et de donner par là au pays et à la Républlque et aussi à la Démocratie du Lot la preuve qu'en donnant sa confiance à des républicains, il l'a bien

Je vous remercie, M. le Président, de prendre occasion de cette promotion politique, si je puis dire, pour marquer une fois de plus au sein du Conseil général, les sentiments qui sont dans notre cœur à tous et le désir de bien faire qui nous anime tous; j'y suis extrêmement sensible et je vois dans cette manifestation un encouragement pour la tâche que j'ai entreprise.

De chaleureux bravos saluent les excellentes paroles de M. de Monzie.

M. Larnaudie fait observer qu'à la fin du volume qui contient les comptes rendus des séances du Conseil général, il y a un chapitre rappelant les vœux divers émis au cours de la session; mais la plupart de ces vœux. dit M. Larnaudie, sont suivis de la mention : « pas de réponse. »

Pourquoi une réponse n'est-elle pas donnée ? ce n'est pas la faute de l'administration préfectorale ; celle-ci transmet bien les vœux, mais malheureusement ces vœux sont enfouis dans les cartons des ministères et ne voient plus le jour.

M. Larnaudie prie le Conseil de décider qu'à l'avenir, ces vœux seront imprimés et remis aux parlementaires du Lot qui auront l'obligation de faire une démarche auprès des ministères compétents pour qu'une réponse soit donnée aux vœux émis.

Ce vœu est adopté. A la demande de M. Larnaudie et de M. Pendaries, le Conseil décide de discuter mardi la question des chemins vicinaux et mercredi la question des autobus.

M. Pendaries prie le Conseil d'émettre un vœu tendant à ce que les travaux de déplacement et d'aménagement des stations de Castelfranc et de Prayssac soient exécutés le plus tôt possible. Adopté.

Sur la proposition de M. de Monzie. le Conseil confirme les engagements antérieurs pris au sujet de la construction de la ligne de tramways Cas- de Pau et Castelsarazin est rejetée.

J'étais attiré doublement, et par la

telnau-Cahors avec embranchement avec le Tarn-et-Garonne.

M. Rouma demande qu'un même engagement soit pris également pour la ligne de Cazals à Fumel.

Le Conseil décide de se réunir en Commissions.

La séance est levée à 11 h. 1/2. Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 3 heures 1/2

sous la présidence de M. Cocula. M. Pendaries propose de donner acte du dépôt de l'état sommaire de la répartition des contingents com-

munaux.

Un vœu de la commune de Prayssac tendant à ce que le train des voyageurs partant de Libos à 7 h. 10 attende la correspondance de Paris ne peut recevoir satisfaction.

Le Conseil approuve un projet tendant à la création d'emplois de dactylographes dans les bureaux des Ponts et Chaussées en faveur de jeunes auxiliaires.

M. Rey propose d'accorder une rente de 152 francs en faveur du cantonnier Rascouailles, adopté.

Le Conseil vote 150 francs pour la construction du chemin de grande communication nº 2 d'Assier et une somme de 4.000 fr. pour la construction du chemin de grande communication entre Payrac et Lavaysse.

Une somme de 42 fr. 68 est accordée au cantonnier Glenadel comme bonification de sa pension.

M. Bécays propose d'adopter le classement d'un chemin vicinal qui relie les gares des Quatre-Routes et de St-Denis-Martel. Adopté.

M. Margis propose le classement du chemin vicinal nº 23 de Reilhaguet et celui du chemin vicinal nº 32. Ces chemins seront compris dans le programme de 1915. Renvoyé à la Commission des

finances, la question relative à l'installation du téléphone entre Maurs et Cahors et entre Cahors Périgueux. M. Cambornac propose de renvoyer

à la Commission des finances la demande relative au vote d'une somme de 2.715 fr. 27 représentant les frais des experts dans l'affaire Demerlive (chemin de grande communication nº 10) de Labastide à Montpezat par

Le Conseil vote une somme de 60 fr. en faveur du cantonnier Vermande. de St-Hilaire-Bessonies, père de 10

M. Fabre propose de reporter la date de la clôture de la chasse à la caille du 15 octobre au 15 décembre. Adopté. M. Mage propose de désigner M. Larnaudie comme membre de la

Commission de la culture du lin et du chanvre. Adopté. Renvoyé à la Commission des finances le classement des chemins

vicinaux nos 9 et 13 de Belfort à Mont-L'inscription au programme, du chemin vicinal nº 4 de St-Sozy est re-

Une somme de 100 fr. est votée pour l'achat d'extincteurs d'incendie à placer dans les écoles normales de Ca-

M. Malvy propose de voter 1000 fr. comme part du département pour l'amélioration des barrages sur la Dordogne. Adopté.

Une bourse de 350 fr. à l'institut des sourds-muets est accordée à la jeune Bouyjou, de Souillac.

M. Larnaudie propose également une bourse de 200 fr. en faveur du jeune Lolmède, sourd-muet. Un vœu tendant à ce que les droits sur les pétroles soient diminués est

adopté. Le Conseil vote une somme de 400 fr. en faveur du concours de poulinières de Puy-l'Evêque et 100 fr. en fa-

veur du concours hippique de Duravel. Une demande de subvention demandée par la Société d'encouragement à l'élevage du cheval de guerre, en vue de l'organisation des concours

FEUILLETON DU Journal du Lot 113

# DE PROVINCE

TROISIÈME PARTIE Diane et Blanche

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

V Marcel et Raoul

- Je ne crois absolument rien à cet égard, mon enfant.. J'ignore les intentions de M. de Presles... Il me paraît cependant vraisemblable de supposer que ce bon et noble vieillard regarde sa plus jeune fille comme une enfant et ne s'est point encore préoccupé de la marier...

- Que Dieu veuille qu'il en soit ain-

- A mon tour de vous interroger, mon cher Raoul... Pensez-vous que Blanche sache que vous l'aimez, et croyez-vous qu'elle éprouve pour vous un sentiment pareil à celui qu'elle vous inspire?

Raoul répondit :

Après un silence d'un instant

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Favre.

- Vous me connaissez assez pour être certain que je n'ai jamais dit à Blanche un seul mot de mon amour. J'ajouterai qu'elle a deviné, du moins je le crois, les sentiments que je lui cachais, et qu'elle les partage... Son trouble involontaire en ma présence, son émotion mal cachée, ses rougeurs soudaines, le tremblement même de sa voix quand elle me parle, tout fait naître dans mon âme le plus doux de tous les espoirs...

- Donc, à moins d'une complète erreur de votre part, de ce côté tout va bien...

- C'est mon avis... et vous savez cependant combien la fatuité est éloignée de mon caractère. - Vous allez presque chaque jour

au château... Comment vous recoit le géneral? - De la façon la plus touchante et la plus affectueuse... Il semble m'aimer comme si des liens étroits nous unissaient déjà l'un à l'autre... Il se plaît, pendant ses promenades dans le parc, à s'appuyer d'un côté sur Blanche et de l'autre sur moi... par-

fois il m'appelle son fils... - De miéux en mieux ! s'écria Marcel, heureux du bonheur de son enfant d'adoption. Je vois que toute la famille vous accepte d'avance et concentre sur vous ses plus vives sympathies...

- Toute la famille ? répéta Roul. Malheureusement non... Vous vous I n'existent pas... je dis seulement que I ment affectueuse.

trompez, mon ami, en supposant qu'au château de Presles tout le monde à de l'affection pour moi...

— Il existe une exception?

- Qui donc ne vous aime pas? - La sœur de Blanche. — Diane Herbert?

- Oui, mon ami. - Et vous croyez qu'elle ne ressent pour vous aucune bienveillance? - Non-seulement la bienveillance

est absente, mais la haine existe.

- La haine !! - Hélas, oui !! - Mais, c'est impossible!! - Impossible, soit, mais pourtant

cela est réel... je fais plus que le croire, j'en ai la certitude... j'en ai plus que la certitude, j'en ai la preuve... - Diane vous haïrait !... elle, la bonté même, la bienveillance incar-

née!!... - Je vous répète que madame Herbert me déteste.

- Mais, enfin, pourquoi? - Je l'ignore. Je constate tristement un fait, mais je m'épuiserais sans résultat s'il fallait en chercher les causes... - Comment admettre qu'une fem-

me telle que madame Herbert vous

déteste (puisque telle est l'expression

dont vous vous servez), et cela sans motifs d'aucune sorte? - Je ne dis point que ces motifs

je les ignore.

- Moi, je vais plus loin que vous, je soutiens qu'ils ne peuvent exis-- C'est qu'alors ma personne elle-

même est antipathique à madame Herbert... - Allons donc! Vous êtes un beau et charmant jeune homme, et vous

devez plaire à première vue. - Vous voyez bien que non, mon - Vous avez, dites vous, des preu-

- Nombreuses et irrécusables. malheureusement.

heureux des hommes...

— Donnez-les-moi. - Ce n'est que trop facile... - Je vous écoute, mon enfant, et j'avoue qu'il faudra que ces preuves

soient bien convaicantes pour me convaincre... - Prouvez-moi que je me trompe, mon ami, et vous me rendrez le plus

Je ne désespère pas de le faire.. - Il y a quatre ans, vous vous en souvenez, nous venions de terminer nos longs voyages et de nous installer ici, vous me conduisîtes pour la première fois au château de Presles... Madame Herbert et son mari n'étaient pas en Provence dans ce moment... Vous me présentâtes au général comme votre fils d'adoption et il m'accueillit de la façon la plus complète Je n'ai point oublié cela. - Je retournai souvent ou château.

touchante bonté de M. de Presles, et par la bonté naissante de mademoimoiselle Blanche, qui sortait à peine de l'enfance, mais qui promettait de devenir bien vite ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une jeune fille accomplie, réunissant toutes les grâces et toutes les vertus... J'appris un jour que madame Herbert et son mari arriveraient le lendemain... Je me sentis très curieux, je l'avoue, de voir la sœur de Blanche, cette femme dont j'avais entendu si souvent parler, et qu'avant son mariage, vousme l'aviez dit vous-même, on surnommait la Belle Provençale... Par discrétion je laissai s'écouler deux ou trois jours, puis j'allais faire une visite au château... Au moment de mon entrée, toute la famille était réunie dans le grand salon. Le général me prit par la main, il me conduisit à madame Herbert qui disposait des fleurs dans une jardinière, et lui dit: Ma chère Diane, je te présente notre nouvel ami dont j'ai prononcé déjà le nom devant toi avec affection ... Monsieur Raoul de Simeuse... Madame Herbert, dont la beauté me parut véritablement merveilleuse même à côté de celle de sa sœur, leva la tête en souriant et me regarda... Mais, à peine ses yeux s'étaient-ils tournés vers moi, que mon visage sembla produire sur elle l'effet de la tête de Méduse. Elle devint affreusement pâle; elle chancela : les fleurs qu'elle tenait s'échappèrent de ses mains et s'éparpillèrent à ses pieds... Elle se laissa tomber sur un siège en balbutiant quelques paroles indistinctes et elle parut au moment de s'évanouir,... - Voilà qui est étrange!! s'écria Marcel. - Oui, bien étrange... répondit

Raoul. Mais ce n'est pas tout... Le père et le mari de madame Herbert s'empressèrent auprès d'elle avec une inquiétude facile à comprendre... Elle ne put répondre d'abord à leurs questions, puis elle allégua un malaise subitet sans cause appréciable, prétexte plausible, auquel j'ajoutai foi comme le général et comme M. Georges, car il m'était impossible d'imaginer que ma vue seule eut produit sur madame Diane une impression si fatale et si foudroyante... Peu'a peu elle se remit et reprit son apparence accoutumée; mais, pendant toute la durée de ma visite, elle évita sans affectation de m'adresser la parole, et son regard ne rencontra pas une seule fois le mien ...

(A suivre).

dée au jeune Bonafous, de Cajare. pour l'école de Vierzon.

Diverses bourses sont accordées pour les écoles des arts et métiers d'Aix, de Clunyg, et pour l'école d'agriculture de Montpellier, 50 francs sont accordés à Mlle Cancès pour l'école des sages femmes de Limoges.

Une somme de 150 francs est accordée en faveur du jeune Chastagnol, pour l'école normale.

50 francs sont accordés au jeune Adgié, de Creyssac, pour l'école industrielle d'Agen.

100 francs sont votés en faveur de M. Pezet, professeur d'Agriculture de Figeac pour se rendre au Congrès de viticulture en Dauphiné.

M. Talou propose de voter 800 fr. en faveur des fêtes de Prayssac pour le centenaire du maréchal Bessières. Adopté.

50 francs sont votés en faveur de l'œuvre de préparation militaire de Toulouse.

M. Peyrichou propose de voter 350 francs en faveur du jeune Lacaze,

M. Larnaudie est élu membre de la commission des bureaux de tabac. Une pension de 397 francs est accordée à la veuve de M. Bédué, ancien jardinier de la Préfecture.

Une pension de 1360 francs est accordée à la veuve de M. Fréjaville, ancien agent-voyer du Lot.

91 francs 12 sont accordés à titre d'indemnité pour travail supplémentaire à M. Calvet, commis à l'Inspection de l'Assistance publique. 100 francs sont accordés au jeune

Vernhes pour l'école de Vierzon. 50 francs sont votés à titre de secours en faveur de Mme veuve Ro-

bert. Plusieurs demandes de crédit sont ajournées, notamment les crédits relatifs aux réparations des Ecoles Normales.

100 francs sont accordés au jeune Vidal élève à l'Ecole normale.

Le Conseil décide de placer à l'institut des sourds-muets, le jeune Roux, de Grézels.

Une demande de secours en faveur de Mme Cablat, veuve d'un ancien agent-voyer de l'Aveyron, est rejetée. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures.

Séance du 15 avril

La séance est ouverte à 2 h. 1/2 sous la présidence de M. Cocula, sénateur.

M. le Préfet assiste à la séance. Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance : le procès-verbal est adopté sans obser-

Le Conseil discute le projet relatif aux chemins vicinaux.

Au moment où nous mettons sous presse, la séance continue.

#### Procès-verbal

La police de notre ville a, dimanche matin, écroué au violon municipal le nommé Dominique Faraud, 56 ans, qui était en état d'ivresse et faisait du scandale sur la place du Marché.

Procès-verbal a été dressé contre cet individu.

#### Foot-ball Rugby

L' « Etoile Cadurcienne » a battu dimanche l'équipe de Parnac, par 12 points à zéro.

#### Cross-country

Dimanche a eu lieu à Montauban, le cross-country. Deux régiments seulement, le 7º et le 20º, y prennent part. Distance, 12 kilomètres.

Le départ est donné au terrain de Sapiac, à 16 équipiers, 8 de chaque régiment.

Ordre des arrivées:

1. Dubourg, sergent au 20e régiment, en 50 minutes; 2. Selves du 7e, à 10 mètres ; 3. Gros, du 7e à 100 mètres ; 4. Dupeytou, du 20°, à 100 mètres ; 5. Cayrel, du 7e, à 100 mètres ; 6. Dartis, du 20e, à 100 mètres ; 7. Roger, du 20e, à 2 mètres du précédent.

Viennent ensuite : Brunet, du 20e; Miquel, du 7e; Mariani, du 7e Baylac, du 20e; Couderc, du 7e Duberros, du 20e; Barthe, du 20e Cabarrus, du Vaylle, du 7e. Le dernier en 1 h. 1 m.

Par addition de points: 20e, 64: 7e, 72.

Le 20° est déclaré vainqueur.

#### Tribunal correctionnel

Audience du 14 Avril

Lundi, est revenue devant les Juges correctionnels, l'affaire de coups et blessures pour laquelle l'abbé Quercy, de Martignac, est

On entend tout d'abord Mlle Elise Marfous qui dépose avec beaucoup de sang-froid et oppose des réponses d'une netteté remarquable aux efforts que fait la défense pour la mettre en contradiction avec elle-même.

« J'ai vu, déclare-t-elle, M. l'abbé frapper Mme Curou d'un coup de poing dans la poitrine. »

Sur interrogation, elle déclare qu'elle n'a jamais exprimé à personne le regret d'avoir accompagné chez elle Mme Curou. Elle

Une bourse de 300 francs est accor- laffirme également n'avoir jamais dit qu'elle n'avait pas vu le curé frapper la plaignante.

On entend ensuite Mlle Maria Massip, âgée de 14 ans, seconde fille du carillonneur de Martignac.

Cette enfant dit qu'elle quitta sa place et s'arrêta sur la porte de l'église ; c'est de là qu'elle vit la scène, se trouvant, dit-elle, dans une situation plus favorable pour voir que ceux qui étaient plus rapprochés. Elle affirme n'avoir pas vu l'abbé Quercy frapper ; elle déclare ensuite que Mlle Marfous lui aurait dit qu'elle non plus n'avait pas vu frapper l'abbé. Elle dit aussi que le précédent témoin lui aurait tenu le propos suivant : « Je ne voudrais pas pour 20 francs me trouver dans ces affaires. »

Confrontée avec Mlle Marfous, elle soutient ses dires. Cette dernière affirme avec une grande énergie la fausseté des propos qui lui sont prêtés. « Ce que tu dis, s'écrie-t-elle, on te le fait dire! »

Dans une plaidoirie très mesurée, Me Lacaze montre que le point de départ des incidents est l'animosité de l'abbé Quercy contre l'école laïque. C'est depuis que le jeune Curou a quitté l'école libre ou, paraît-il, on lui faisait transporter du fumier, que les sacrements furent refusés à sa mère.

L'éloquent avocat dépeint l'inculpé d'aujourd'hui homme de carac-

tère bouillant.

Il y a vingt-cinq ans déjà il comparut en police correctionnelle pour avoir outragé dans l'exercice de ses fonctions, M. le juge de paix. Il s'agissait à cette époque d'une affaire d'ouverture clandestine d'école.

Il discute ensuite les témoignages de l'accusation et le certificat médical très net de M. le docteur Rouma.

Il demande l'application de la loi et 1.000 francs de dommages-inté-

M. le substitut soutient l'accusation avec clarté et logique. Il suspecte les témoignages de la défense contre lesquels se dressent ceux plus désintéressés de l'accusation et un certificat médical très explicite. Il demande l'application de la peine.

Me de Valon présente la défense de M. l'abbé Quercy. Il s'efforce d'établir des contradictions dans les témoignages; fait état d'une jurisprudence contraire sur laquelle s'appuie son confrère.

En ce qui concerne le certificat médical, il déclare que les blessures qu'il constate peuvent parfaitement résulter de coups que Mme Curou se serait donnés involontairement à elle-même.

Il conclut au relaxe de son client. Comme on sait, il y a une deuxième affaire greffée sur la premièc'est une poursuite de M. l'abbé Quercy, dirigée contre Mme Curou, pour avoir troublé l'exercice du culte.

Cette nouvelle affaire, jointe à la précédente, sera plaidée à huitaine.

#### Foire du 12 avril

Peu de monde à notre foire du 12 avril à cause, sans doute, du mauvais temps qu'il a fait toute la matinée; partant, peu de transac-

Voici les cours qui ont été pratiqués:

Bœufs de boucherie, 42 à 46 fr. les 50 kilos; vaches, 34 et 36 fr.; bœufs de travail, 800 à 1.050 fr. la paire; vaches, 500 à 650 fr. la paire; porcelets, 25 à 50 fr. pièce suivant grosseur. Moutons de boucherie, 0 fr. 85; agneaux, 0 fr. 90 le kilo; brebis d'élevage, 30 à 35 fr.

Marché. - Poules, 0 fr. 85; poulets, 1 fr. 10; dindes, 0 fr. 80; lapins privés, 0 fr. 50, le tout le demi-kilo; œufs, 0 fr. 85 la douzaine.

Halle. — Blé, 23 fr. 50 l'hectolitre; maïs, 16 fr.; pommes de terre, 6 fr. 25 l'hectolitre.

#### Arrondissement de Cahors

#### Duravel

Carnet blanc. - Nous apprenons le prochain mariage de M. Frédéric Cavalié de Caïx, avec Mlle Aimée Souillac, fille de notre sympathique

Vœux de bonheur aux fiancés.

Recensement. — L'opération de recensement des chevaux aura lieu le 26 avril à 8 h. 3/4 du matin, place de la Mairie.

#### Montcabrier

Foire. - Le beau temps aidant notre foire a été très belle ; tous les marchés bien approvisionnés ont

permis de nombreuses transactions. Cours pratiqués. - Bœufs d'attelage, de 8 à 1.200 fr. la paire ; bouvillons, de 5 à 800 fr. ; veaux, 1 fr. 30 le kilog; moutons, de 0 fr. 80 à 0 fr. 90 le kilog.

Porcelets, de 25 à 35 fr. Œufs, 0 fr. 75 la douzaine.

#### Saint-Géry

Adjudication. — Il sera procédé le dimanche 20 avril, à 15 heures, aux enchères publiques de l'île des Masséries, section de notre commune, sur la mise à prix de quarante francs. On peut prendre communication du cahier des charges au secrétariat de la mairie.

#### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

Tribunal correctionnel. - Audien-

Martin Zimmermann, âgé de 25 ans, chaisier ambulant, originaire de la Dordogne, mis en état d'arrestation par la police de Figeac pour coups et blessures contre Julien Bazelle, âgé de 64 ans, domicilié à Filsac dans les circonstances que nous avons déjà relatées, comparaît sous cette inculpation. Le tribunal le condamne à un mois de prison.

- Auguste Cabiale, 46 ans, repris de justice, originaire de Livinhac-le-Haut (Aveyron), poursuivi pour vagabondage et mendicité, est condamné à huit jours de la même peine.

- Le tribunal prononce, en outre, une condamnation à 50 francs d'amende, avec sursis, pour tentative d'escroquerie.

Vol audacieux. - Samedi dernier. pendant que le garçon d'un grand café était occupé à servir des clients, un inconnu pénétra dans le laboratoire de l'établissement et s'empara d'une verseuse d'une valeur de 40 francs.

Plainte a été déposée au bureau de police.

#### Latouille-Lentillac

Il a été célébré samedi à Latouille. le mariage de Mademoiselle Rosalie Moulines du village de Miaumart, commune de Terrou, avec M. Albert Maisset, voyageur de commerce domicilié à Caussade (Tarn-et-Garonne)

Aux jeunes époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

#### Montredon

Conseil municipal, - Le conseil municipal de la commune de Montredon s'est réuni dimanche dernier.

M. Jules Rauffer a été nommé membre titulaire de la commission communale, instituée en vertu de la loi des retraites ouvrières et paysannes. M. Théophile Teilhard a été nommé

membre patron titulaire. Ont été désignés comme suppléants : MM Frédéric Gascou et Antoine Lagarde.

Le conseil donne ensuite un avis favorable à la construction d'un chemin d'intérêt commun, demandée par la commune de St-Martin-de-Bouillac (Aveyron).

En dernier lieu, l'assemblée com munale a rejeté une demande d'assistance formulée par une septuagénai-

#### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

La foire. — La foire n'a pas eu son importance habituelle. Toute la matinée, le ciel était menaçant ; un vent âpre, mordant, n'a cessé de souffler : aussi constatait-on de nombreux vides sur tous les marchés.

Sur la place, on payait : blé, 24 à 25 fr. : seigle, 17 à 17,50 ; maïs, 18 à 20 fr.; orge, 20 fr., le tout l'hectolitre: avoine, 9,25 à 9,75 les 80 litres ; genièvre, 3 à 4 fr. la mesure de 30 litres : pommes de terre, 5 fr. les 90 litres. Noix, de 13 à 15 fr. le sac de 90

Les bœufs gras valaient 40 à 42 fr. : les moutons pour la boucherie, 40 à 46 fr. les 50 kilos, poids vifs; les agneaux, 90 fr. les 100 kilos, poids

Porcs gras, 50 à 60 fr. les 50 kilos : les porcelets, 15 à 30 fr. pièce, suivant grosseur et qualité.

Volailles, 65 à 80 centimes le demi-

Œufs, 70 à 75 centimes la douzai-

Beaucoup de jardinage aux prix habituels.

#### Reilhaguet

Poste. - M. Alphonse Rossignol, facteur des postes à Payrac, chargé de la tournée de Reilhaguet, vient d'être appelé à la tournée locale du chef-lieu de canton et de Loupiac.

#### VARIÉTÉS

#### Les chevaux d'Elberfeld et nos grands calculateurs

Ces intéressants quadrupèdes ont fait le tour de la presse et le public s'extasie sur leurs dispositions extraordinaires pour le calcul.

Le monde savant a même discuté l'aptitude intellectuelle de ces bêtes. On a naturellement parlé de truquage. Il est à croire, en effet, que les chevaux d'Elberfeld, comme leurs frères de nos cirques, obéissent à des signaux imperceptibles pour le public. Mais pour qu'ils répondent à des questions difficiles à résoudre, faut-

il encore que le manager ait une grande pratique du calcul mental, sans quoi on peut supposer que les opérations proposées sont aussi truquées.

Un des savants qui ont pris part à la discussion, M. Quinton, a montré combien il était facile, avec un peu d'habitude, de résoudre instantanément des opérations complexes : la racine cubique, septième, dix-neuvième... par exemple. Mais c'est aussi un truc ou une méthode, si vous voulez.

Nous contestons aux chevaux, tout comme au commun des mortels, une aptitude que la nature semble avoir réservée à quelques personnes, tel Inaudi dont la réputation est universelle. On en connaît d'autres cependant qui ont eu la bosse du calcul:

Henri Mondeux, fils d'un paysan tourangeau, n'étonna-t-il pas l'Académie des sciences par la sûreté de ses réponses? Rencontrant un jour deux jeunes filles, il s'avisa de leur demander leur âge. L'une d'elle accusa 19 printemps. Notre génial calculateur répondit instantanément « Vous avez donc vécu 599.184.000 secondes, Mademoiselle ».

Un Mexicain cherchait, un soir de 1910, si une certaine date tombait un dimanche. Son fils Alberto, âgé de 10 ans, lui donna spontanément la réponse. Stupéfaction du père qui posa encore la question suivante à l'enfant « Quel jour est tombé le 24 janvier 1839? » L'enfant répondit deux secon-

des après « Un jeudi ». Arthur Griffith, de Syracuse, qui mourutil y a deux ans, porta un nombre à la sixième puissance en onze secondes. Vito Mangiamele était capable à l'âge de dix ans, d'extraire la racine cubique d'un nombre de sept

Citons, pour terminer cette énumération, le calculateur le plus renommé du xviiie siècle, Jédédiah Bruxton qui pouvait, dit-on, extraire la racine carrée d'un nombre de soixante chif-

On ne saurait donc contester un don naturel du calcul, propre à certains individus, qui ont été des machines arithmétiques stupéfiantes. Mais de là à mettre les chevaux d'Elberfeld sur le même pied d'égalité, il y a loin. Ces animaux, comme tous ceux de leur espèce, ne connaissent guère, en fait de racines, que la ca-

#### Les Illettrés en Europe

Le pourcentage des illettrès est le suivant dans les différents Etats d'Europe:

Empire d'Allemagne, moins de 0,05 0/0; royaume de Suède, 0,1 0/0; Suisse, 0,1 0/0; Danemark, 0,20/0; pays dans lesquels l'obligation est de date très ancienne, ou sévèrementobservée.

Grande Bretagne 10/0; Pays-Bas, 2,1 0/0; France, 4 0/0; pays dans resqueis l'obligation est de date re-

Belgique, 10,2 0/0 Autriche-Hongrie, 25,7 0/0 Grèce, 30 0/0; Italie. 31,3 0/0; Bulgarie, 52,7 0/0; Serbie 61,6 0/0; Russie 61,7 0/0; Portugal, 70 0/0; Roumanie, 75 0/0: pays dans lesquels, comme en Belgique, par exemple, l'obligation n'existe pas ou bien n'est pas exé-

Par 1000 recrues, l'Allemagne compte 0,2 illettrés; la Suisse, 5; la Suède, 5,9: la Hollande, 18: la France, 35; la Belgique, 98; l'Italie.

D'autre part, l'obligation scolaire est de sept années (de six à treize ans) en France, en Bavière, en Serbie, dans plusieurs cantons de la Suisse, etc... Elle est de huit années (de six à quatorze ans) dans les pays suivants : l'Autriche, l'Ecosse, l'Alsace-Lorraine, les grands duchés de Bade et de Hesse, la Prusse, la Saxe, les petits Etats de l'Allemagne, plusieurs cantons de la Suisse, le Japon, etc... Dans quelques pays, pour des raisons d'hygiène, le commencement de l'obligation est reculée jusqu'à l'âge de sept ans ; au Würtemberg, en Suède, en Roumanie (de sept à quatorze ans), en Danemark (de

sept à quinze ans). En Allemagne, l'enseignement complémentaire, institué dès le début du xixe siècle, est obligatoire tantôt pour les garçons et les filles (Bavière pendant 3 ans, la ville de Munich y consacre annuellement un million de marks, Saxe-Meinin, gen, Würtemberg, de 14 à 18 ans, Grand Duché de Bade de 14 à 16 ans, Weimar, Saxe-Altembourg, Cobourg) et, dans ces Etats, les communes ont la faculté de l'introduire pour les filles. En Suisse, il est obligatoire pendant un et deux ans dans 13 cantons. Son introduction est facultative pour les communes dans les cantons de Berne, de St-Gall, des Grisons et dans l'autre partie d'Appenzell. En Hongrie, l'enseignement complémentaire est obligatoire de 12 à 15

#### Bibliographie

Mon Dimanche nous fait faire cette semaine le tour de Paris en suivant les fortifications. C'est une jolie promenade de 33 kilomètres ! Mais rassurez-vous: sous la conduite d'un guide tel que Mon Dimanche, on ne

s'ennuie pas et, la promenade achevé, on est tout étonné que le temps ait filé si vite! Mon Dimanche, dans le même numéro, nous offre un délicieux pastiche de MM. Reboux et Muller : A la manière de... et le plus déli-cieux des poèmes d'èté, Les trains du dimanche, par Albert Mérat.

Un grand roman, « Le Sabot Rouge», par Henri Mürger. Une fort utile « Causerie médicale » ; des conseils de « Droit pratique » ; la spirituelle colonne de morale familière qu'écrit Mme Charly ; un « Courrier littéraire» rempli de bonne humeur; des recettes de cuisine expérimentées et vraiment pratiques; une page pleine de jeux, d'images et de contes pour les enfants; un grand concours ouverts à tous et à toutes et doté de prix de valeur ; plus de soixante articles illustrés complètent Mon Dimanche et en font la plus agréable et la plus utile des revues de la famille. Mon Dimanche paraît chaque vendredi sous couverture en couleurs et ne coûte que 10 centimes. On le trouve partout, dans les gares et chez les libraires, marchands de journaux.

Envoi gratis et franco des numéros spécimens sur simple demande à l'Administration, 14, rue Vulpian, Paris

#### LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 12 avril. Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE L'enquête sur la jeunesse : Les

jeunes filles, Préface. Cécile de Gueydon, Françoise de Beaumont, Marie-Thérèse Forest, Jacqueline de Baulat. I. Le Monde. -Henry Joly, de l'Institut, Le Centenaire de Frédéric Ozanam. — Comte d'Ormesson, Ambassadeur de France, La Fin du règne du roi Georges de Grèce. - Jean Morgan, Sur le seuil de l'Amour (VIII). - P.-Louis Rivière, Une Excursion au Yunnan

Revues étrangères. - Les faits et les Idées au jour le jour. — L'Actualité : revues françaises. — La Vie mondaine. - La Vie familiale. - A travers les dessins humoristiques. — Nos enfants. — La Vie médicale. — Courrier théâtral. - Chroniques sportive et financière.

#### PARTIE ILLUSTRÉE

Le centenaire de Frédéric Ozanam: Fredéric Ozanam en 1852. Le roi de Grèce : S. M. le roi Georges de Grèce, sur son lit de mort. — Les

obsèques du roi Georges de Grèce (trois gravures). — S. M. Constantin, le nouveau roi de Grèce. Actualités : A l'église russe de la

rue Daru. à Paris, où fut célébrée une messe solennelle après la prise d'Andrinople. - M. John Pierpont Morgan, le milliardaire américain, qui vient de mourir à Rome. — M. Pujalet, nommé directeur de la Sùreté générale en remplacement de M. Hen-

M. Poincaré à Montpellier : Le premier voyage du président de la République à Montpellier (quatre gravu-

Dans la marine: Le sous-marin, la Turquoise, dont le commandant, le lieuténant de vaisseau Lavabre, et le second, l'enseigne Adam, ainsi que trois marins, furent enlevés par une lame de fond dans la nuit du 2 au 3 avril, pendant un voyage de Toulon à

Bizerte. Les hydroaéroplanes au Meeting de Monaco : Les concurrents, sur leurs flotteurs, dans le port des hy-

droaéroplanes. Un Zeppelin en France : Le Zeppelin allemand n° 4 sur le champ de manœuvre à Lunévilles (deux gravu-

Les souverains de Belgique à Paris: Les souverains de Belgique à la

gare du Nord à Paris. Les victimes de l'Aviation : Les aviateurs militaires Faure et Chanroux, victimes de deux accidents d'aéroplanes à Buc et à Amiens.

A l'Étranger : L'Institut et le Collè-ge Français de Madrid, inaugurés par M. Steeg, ancien ministre de l'instruction publique, à Madrid.

Le Café Anglais : Le célèbre Café Anglais qui va être démoli. L'Instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. - Som-

maire de la 2106º livraison (12 avril 1913). Le prix des autographes, par Jacques Freneuse. — Le reportage photographique par téléphone, par Jacques Boyer. — Un corsaire de 13 ans, par Charles Géniaux. — Animaux bi-

zarres ; le glouton, par P. Vincent. Abonnements. France: Un an, 20 fr. -Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr. - Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain.

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. - Sommaire du nº 2081, du 12 avril 1913.

Maladie des anciens objets d'art en plomb, par Jacques Boyer. — Le concours de la baguette divinatoire, par E.-A M. - Le tracteor Balachowsky et Caire, par D. Renaud. — Les Esquimaux blonds de la terre de Victoria, par V. Forbin. - L'alimentation de Londres en eau potable, par R. Villers. — Chronique. — L'aventure du Zeppelin, par A T. — Académie des sciences, par Ch. de Villedeuil.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

#### Pêche et Pisculture

Lisez tous le Pêcheur, revue bimensuelle (23e Année), organe officiel des pêcheurs à la ligne et de leurs sociétés; 10, rue des Beaux-Arts, Paris. - Abonnements: France 6 francs; Etranger 7 francs par an. -Envoyer mandat-poste.

Revue de toutes les locomotions mécaniques, des industries annexes et des nouveaux sports. Bi-mensuelle 16 à 32 pages 10 fr. par an. Etranger: 15 fr 18, avenue Carnot, PARIS. Spécimen 0 fr. 50

Applications générales de l'Électricité

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

par Arc et Incandescence ENSEIGNES ET MOTIFS LUMINEUX

Lustrerie - Appareillage - Sonneries Téléphones privés et de réseau

Force Motrice, Dynamos Moteurs courant continu, alternatif, monophase et triphase ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

# PIERRE AGUZOU

Constructeur-Electricien

9, Rue du Lycée, 9 - Cahors Livraison de moteurs dans les 24 heures

Tous mes travaux sont garantis de tout vice de construction Prix déflant toute concurrence Plans et devis sur demande

Location de décoration électrique pour fêtes et soirées TÉLÉPHONE 37

#### ÉTAT DE SÃO PAULO République des Etats-Unis du Brésil

Emission de 125.000 Bons du Trésor 5 % 1913 EXEMPTS A TOUT JAMAIS DE TOUS IMPOTS BRÉSILIENS L'Emprent constitue une dette directe de l'Etat de São Paulo

PRIX DE PLACEMENT:
971/20/0, soit Lg. 19,10.- au change 25,26=Fr. 492,55 PAYABLES AU MOMENT DE LA DEMANDE. Un droit de préférence est réservé aux porteurs des 76.000 Bons du Trésor de l'État de São Paulo 5 %, 1908, re tant en circulation sur les 250,000 Bons émis en France en 1908. Pour exercer ce droit, les porteurs devront remettre à l'une des caisses ci-dessous désignées, dès à présent, et au plus tard le 17 avril 1913, leurs Bons munis du timbre franç les, coupon échéant le 1 publiet 1913 atlaché.

Les Bons ainsi déposés seront pris en paiement à raison de Fr. 509,70. Les demandes, pour le surplus des Bons disponibles, après exercice du droit de Préférence, sont reçues : à la BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS; à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

#### Ateliers de Nickelage de FUMEL (Lot-et-Garonne)

Argenture-Dorure BRONZAGE & VERNISSAGE

CUIVRAGE, EMAILLAGE Spécialités pour Vélos

POLISSAGE Restauration de vieux bronzes

Chargement d'accumulateurs Maison Recommandée

Cahors: Agent Général M. BAUDIN, Electricien

# L. MAURY

Chirurgien-Dentiste Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

et des Ecoles Normales 8, RUE FÉNELON, en face la Halle Consultations de 9 à 6 heures

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 avril. Le mouvement de reprise s'est accentué aujourd'hui sur notre mar-

La Rente française est mieux tenue à 86,42. Les fonds d'Etats étrangers sont bien disposés. L'Extérieure espagnole se traite à 91,75, l'Italien à 96,30, le Turc à 86,20 et le Serbe à 83,82. Le

1896 à 74,15, le 5 0/0 1906 à 106 et le 4 1/2 1909 à 100,55. Fermeté des chemins français. L'Est cote 934, le Lyon, 1330, le Nord

Russe 3 0/0 1891 termine à 75,40, le

1687 et l'Orléans 1344. Nos Sociétés de Crédit s'inscrivent en progrès. La Banque de Paris passe à 1816, le Comptoir d'Escompte à 1058, le Crédit Lyonnais à 1680, le Crédit Foncier à 876 et la Société Générale à

L'action de l'Industrielle Foncière est soutenue à 624. Les obligations 4 1/2 0/0 se négocient à 505 et les 40/0

L'action des Pétroles de Colombia est en nouvelle hausse sensible à 2080.

#### TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Liquidation judiciaire du sieur Augustin AUNAC, boucher à Prayssac.

#### Convocation des créanciers pour Concordat

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre

- Le **vingt-cinq avril pro-chain**, jour de vendredi, à qua-

torze heures,

— En la salle des audiences du tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Jus-

- Pour entendre le rapport qui sera fait par le liquidateur sur l'état de la liquidation judiciaire dont s'agit, sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, —

délibérer, séance tenante, sur les propositions qui pourront être faites par le liquidé pour obtenir le concordat, — et, en cas du refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du liquidateur.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatorze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEYROL.

#### RAFFINERIE D'EGYPTE

KRACH DE 1905 Perte remboursée SANS FRAIS Même pour titres revendus

ou échangés Ecrire DUNAIGRE, avocat, 24, rue St-Lazare, Paris. Tél. 135-41.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

#### MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 14 Avril 1913

ESPÈCES		RÉES CTES	RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG.  Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.				
	au Marché e	tà l'Abattoir		1re qualité	2º qualité	3e qualité		
Bœufs	2.357			0,76	0,72	0,68		
Vaches	1.252	889	212	0,72	0,68	0,66		
Taureaux	329			0,72	0,67	0,65		
Veaux	1.597	2.310	89	1,07	1,03	0,97		
Moutons	15.587	10.357	845	1,05	1,00	0,90		
Porcs	3.429	2.512	* >>	0,60	0,58	0,56		

OBSERVATIONS. — Vente un peu plus facile sur toutes les marchandises. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Confiez tous vos achais Confiez la préparation de vos ordonnances A LA

TÉLÉPHONE 42

#### DE LA CROIX-ROUGE

La plus importante Pharmacie de toute la région

LA MIEUX APPROVISIONNÉE LA MIEUX ORGANISÉE

VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

LABORATOIRE D'ANALYSES ET DE STÉRILISATION Directeur : Paul GARNAL, O. &. Pharmacien de 1re Classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot — Inspecteur des Pharmacies Aneien Pharmacien Adjoint de l'Assistance Publique de Paris

Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) -- CAHORS

remplace l'Muile de Foie de Morue

POUR LE TRAITEMENT & LA GUÉRISON

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires Toux opiniâtre, Furoncles etc.

Prix du flacon: 3 fr. 50. — Le litre: 6 fr.

La Phosphiode Garnal et le Corps Médical

ATTESTATION D'UM MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le « plus agréable est, sans contredit, la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile « de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la « rendent indigeste et désagréable à prendre.

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépura-« tiss et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue « associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état « naissant.

« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les « engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

« C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs. « Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spéci-

« fique contre la neurasthénie.

« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatis-« mes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections

« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, sti-« mule l'appétit, fortifie les bronches. »

> Docteur ORTEL, de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.

# IMPRIMERIES A. COUESLANT

CAHORS (Lot)

ALENÇON (Orne)

20 PRESSES

Installation Moderne

Travaux en tous genres

LIVRAISON RAPIDE. -- PRIX MODÉRÉS

#### D'HIVER 1912-13 SERVICE

De Pa	ris è	To	ulou	ise i	oar (	Cah	ors
351 131 181	739	3	1123	121	23	35	1125
SONY WAS	OMNIBUS	RAPIDE	OMNIBUS	RAPIDE	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1'*, 2°, 3° clas.		1", 2°, 3° clas.				1", 2", 3" classes
PARIS (Orsay) dép.	10-	8 20 8 30	1 3+1 box	19 » 19 10	20 30 20 40	22 51 4	0.1
PARIS (Aust.) dép.	BOLLERIE	8 30 14 2		0 52	2 35	23 4 8 39	
LIMOGES   arrivee   départ.	3 16	14 12	_	0 58	2 44	9 10	Some E. St.
BRIVE arrivée	6 18	15 41	108	2 27	4 31	12 5	14 -
Gignac-Cressensac.	6 45 7 21	15 48	16 »	2 33	4 50	13 12 13 47	19 25 20 3
SOUILLAC   arr	7 40		16 54		5 25	14 6	20 23
dep.	7 45	H = 1	16 56	in-lad	5 28	14 10	20 43
CAZOULĖS	7 53	22	17 4	1-1-1	10 m (2)	14 18	20 52
Lamothe-Fénelon . Nozac	8 9 8 19		17 20 17 30	_	學一樣	14 34 14 44	21 9 21 20
GOURDON	8 31	5150-0.000	17 42		5 53	14 56	21 33
Saint-Clair	8 40		17 51	mh - 700	4	15 5	21 43
Dégagnac Thédirac-Peyrilles.	8 51 9 2	0	18 2 18 13	aul <del>ut</del> a a	16 - 110	15 16 15 27	21 55 22 7
Saint-Denis-Catus.	9 13		18 25			15 38	22 19
Espère	9 22	Married II	18 35	-	111-1110	15 47	22 30
CAHORS   arrivée.	9 32	17 18	18 45	4 3	6 29	15 57	22 41
Sept-Ponts	9 41 9 51	17 23	18 58 19 8	4 7	6 41	16 7 16 18	7 12
Cieurac	10 5	_	19 22	and the unit	IR THE B	16 34	6 7 29
Lalbenque	10 12	_	19 29	D DOTTE LE	Categories "	16 42	7 38
MONTAUBAN arr.	10 45	18 » 18 26	20 2 2 36	- 7	7 18 7 44	17 17 17 54	8 19 8 58
TOULOUSE. arr.		19 16	20 36 21 57	5 7 6 »	8 38	20 7	10 36
	THE PERSON	CANDED COME					
Paris à St-I	enis-pr	ès-Mart	tel et A	urillac	1.	Le B	uisson à S

USINE DE CAHORS

AND A SECURIOR OF	42	16	AA40 A400	1132 (*)	4	122	700	1136
THE RESERVE OF THE PERSON OF T			1140-1128				A CONTRACTOR	
	A STATE OF THE STA	XPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS
	3° clas.   1'*,			1'*, 2*, 3* classes				
TOULOUSE d. 13	» 1	6 45	15 47	18 3	20 45	23 37	6 »	9 16
MONTAUBAN. d. 13	49 1	7 37	16 37	19 59	21 34	0 30	7 15	10 47
Caussade	-   1	7 59	17 16	20 42	21 57	-	7 56	11 25
Lalbenque	- 199	-	17 54	21 25	-		8 38	12 »
Cieurac	- 100	-	18 2	21 34		_	8 47	12 8
Sept-Ponts	2393 30	_	18 13	21 46			8 59	12 19
CAHORS   arr . 14	45 1	8 36	18 21	21 54	22 35	1 26	9 7	12 27
CAHORS   dép.   14	49 1	8 43	19 4	1 5 52	22 40	1 30	9 27	15 32
Espère	_		19 17	6 6		140-200	9 39	cq 15 44
St-Denis-Catus	-		19 31	8 6 21	100000	7 115	9 52	¥ 15 57
Thédirac-Peyril	_		19 45	H 6 37	10. 1 mg	- 110	10 5	16 10
1 77 1	-		19 54	6 46	100	32 - 35	10 14	16 19
Saint-Clair	-		20 3	6 55	- E	-	10 23	16 28
GOURDON	- 1	9 24	20 17	7 11	23 22	_	10 37	16 42
Nozac	_		20 26	7 20	_	_	10 45	16 50
Lamothe-Fénel   -	NA S	12/	20 35	7 30	-	-	10 54	16 59
CAZOULÈS	-		20 49	7 44	-	-	111 7	17 12
SOUILLAC. (a. 15	47 1	9 45	20 57	7 52	23 43		111 14	17 19
(0. 10	48   1	9 47	21 3	8 4	23 46	-	11 18	17 33
Gignac-Cressens			21 32	8 36	- 95	-	11 43	17 58
BRIVE \ a. \ 16		0 22	22 2	9 7	0 22	3 1	12 11	18 26
d. 16		0 31	01 - 101	9 25	0 28	3 8	12 56	18 41
PARIS (A.) arr. 23		4 36	_	19 5	8 47	10 32	22 46	
PARIS (O.) arr. 23	54	4 46	111-	19 14	8 56	10 41	22 55	
Les trains "express" et "rap	ide" ne p	rennent l	es voyageurs	de 2º et 3º clas	ses que dans	des conditio	ns détermine	es : consulter
(') Le train 1132 n'a lieu que	les jours	de foire à	Montauban.					

De Toulouse à Paris par Cahors

	2 n'a lieu q	jue les jo
Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac Le Buisson à St-Denis-près-	Marte	
PARIS (Orsay) départ.   -   20 30   "   22 51   10 "   Le Buisson, dép.   "   6 38   10 58	15 35	19 39
St-Denis-pres-Martel.	16 40	20 54
Bétaille (arrêt)   5 58   -   14 7   20 18   C   17 21   -   10 22	17 20	21 37
Puybrun	18 2	21 45
Port-de-Gagnac 6 25 » 14 36 20 46 Southern		
Laval-de-Cère	18 17	))
Siran (arrêt)   7 11   »   15 20   21 34   Baladou Arret   8 14   »   13 8	18 21	))
La Roquebrou 7 26 » 15 37 21 49 Mariel 8 21 11 23 13 16 AURILLAC. arrivée 8 5 » 16 15 22 28	18 29	*
Aurillae à St-Denis-près-Martel et Paris St-Denis-pM. ar. 8 31 11 40 13 26	18 40	))
AURILLAC. départ. 4 25   »   9 12   14 54   — St-Denis-près-Martel au Eu	uisson	
La Roquebrou 5 7   »   9 52   15 39   —   St-Denis-pM. d.   »   6 54   »   Siran (arrêt) 5 20   »   10 5 15 52   —   St-Denis-pM. d.   »   6 54   »	12 14	20 1
Lamativie 5 38   »   10 22   16 11   —   Martel   »   7 8   »	12 28	20 17
Laval-de-Cère 5 56 » 10 40 16 29 — Baladou . Arrêt. » 7 14 »	12 34	20 23
Bretenoux-Biars 6 16 7 52 11 » 16 51 - Te Biggon " 7 10 "	12 39	20 28
Puybrun.       6 24       8 2       11       9       16 59       —       Le ligeth       "       15       17       5       —       Souillac.       "	13 10	20 58
Vayrae 6 36   8 13   11 23   17 12	Rentales.	
St-Denis-près-Martel. 6 43 8 21 11 30 17 19 _ Cazoulès 6 » 8 10 »  PARIS (Orsay) arrivée » » 22 55 4 46 — Sorlet 6 40 9 17 4 55	13 21	21 7
Note: Les iones de foires à Angilles un trais anni l'Angilles à F. F. colo.	14 22	21 51
Nota. — Les jours de foires à Aurillac un train part d'Aurillac à 5 h. 5 soir et Le Buisson. ar. » 10 9 5 51	15 21	))
		Markey
De Sarlat à Gourdon   De Gourdon à Sarlat		
SARLAT	0 58	17 46
SARLAT       9       12       13       29       20       38       GOURDON       7       36       10         Carsac       9       23       13       44       20       49       Payrignac (arr.)       7       44         Grolejac       9       31       13       56       20       57       St-Cirg-Madelon       7       51       1	0 58	17 46 17 54 18 1
SARLAT       9       12       13       29       20       38       GOURDON       7       36       10         Carsac       9       23       13       44       20       49       Payrignac (arr.)       7       44	0 58   1 13   1 23	17 54

the control of the second of t

MONTAUBAN. d.	13 49	17 37	16 37	19 59	21 34	0 30	7 15	10 47	-
laussade		17 59	17 16	20 42	21 57		7 56	11 25	
albenque	2 - 190		17 54	21 25	_	_	8 38	12 »	
lieurac	(Mar.)		18 2	21 34		NO BELL	8 47	12 8	li
Sept-Ponts	S. CLASSINE		18 13	21 46	PER LEGIS	31 <u>31</u> 3 34	8 59	12 19	
Coni.	14 45	18 36	18 21	21 54	22 35	1 26	9 7	12 27	I
CAHORS dép.	14 49	18 43	19 4	1 5 52	22 40	1 30	9 27	15 32	
Espère	_		19 17	6 6	Sell_Mark	417-2017	9 39	Q 15 44	
St-Denis-Catus			19 31	8 6 21	A JUNE	7 124	9 52	¥ 15 57	
Thédirac-Peyril		1705	19 45	₩ 6 37		11	10 5	16 10	1
Dégagnac	_		19 54	6 46		22 - 31	10 14	16 19	
Saint-Clair	_	- 1	20 3	6 55	-	-	10 23	16 28	1
GOURDON		19 24	20 17	7 11	23 22	_	10 37	16 42	1
Nozac	_	100	20 26	7 20	_		10 45	16 50	1
Lamothe-Fénel	I MAN	121-1	20 35	7 30	_	_	10 54	16 59	
CAZOULÈS	-		20 49	7 41	-	_	111 7	17 12	-
SOUILLAC. \ a.	15 47	19 45	20 57	7 52	23 43		11 14	17 19	
( a.	15 48	19 47	21 3	8 4	23 46	-	11 18	17 33	
Gignac-Cressens	-	-	21 32	8 36		-	11 43	17 58	
BRIVE \ a.	16 23	20 22	22 2	9 7	0 22	3 1	12 11	18 26	
(u.	16 28	20 31	01-10	9 25	0 28	3 8	12 56	18 41	1
PARIS. (A.) arr.	23 45	4 36	_	19 5	8 47	10 32	22 46 22 55		
PARIS (O.) arr.	23 54	4 46	Mar To -	19 14	8 56			os i consultar	
Les trains "express" et	"rapide" n	e prennent le	es voyageurs	de 2, et 2, class	ses que dans	des conditio	ns determine	es : consumer	1
(') Le train 1132 n'a lieu	u que les jou	rs de foire à	Montauban.						II
	-		EMPLE PROPERTY AND	-	CALIFORNIA DEL ALAMONIO			THE PERSON NAMED IN THE PERSON NAMED IN THE	
enis-près-Mart	el		Toulo	use à Ca	pdenac,	Brive	et Paris		1
20 1 10 50 1 15 25				HOUSE THE PARTY OF	EVDDVEE				

de foire a Montauban.							
Toulouse à Capdenac, Brive et Paris							
		EXPRESS					
TOULOUSE. dép.	5 26	9 50	12 55   16 »	17 42   20 58	» »	0 30 4 19	
CAPDENAC. \ \ \frac{a}{d}.	10 23	13 18		21 19	<b>»</b>	7 16	
FIGEAC	10 35	13 30	16 29 16 48	21 32 21 54	))	7 30 7 51	
Le-Pournel	10 58		Control of the Contro	22 3	))	8 4	
Gramat	11 17	14 21 14 32	17 18 17 29	22 26 22 37	3 51	8 29 8 41	
Rocamadour Montvalent		14 02	17 43	22 51	4 27	9 »	
St-Denis-p   arr.	11 52	14 53	17 53	23 1 23 7	4 42	9 11 9 17	
Martel dép. Quatre-Routes	11 59 12 8	14 58 15 7	17 57	23 17	4 48 5 11	9 28	
Turenne		15 16		23 26		9 37	
BRIVE ar. PARIS (Orsay) ar.	12 33	15 38 23 54	18 33 4 46		6 18	9 59	
					pheki	ki min t	
Paris à	Brive,	Capd	enac e	t Toul	ouse		
a contant	EXPRESS		EXPRESS				
PARIS (Orsay) d.	10 )	7 55	8 20	20 30 4 41	the state of the s	22 51 12 41	

	Martel dép.	11	59	14	58	17 57	23 7	4 48	9 17
3	Quatre-Routes	12	8	15	7	))	23 17	5 11	9 28
1	Turenne	))		15	16	18 12	23 26	5 5 37	9 37
	BRIVE ar.	12	33	15	38	18 33	23 47	6 18	9 59
1		22	55	23	54	4 46	8 45	19 14	))
1	( )							a souls	William Friday
	Paris à I	2	TTO	20	na	arrae et	TOT	longe	
	A dilas of J	W 1 4	v 0,	00	Luce	DALEGO C.	2 200	Odnor	
-	A STATE OF THE STA	EXPR	ESS			EXPRESS			
-	PARIS (Orsay) d.	10	))	2 10		8 20	20 30	)   »	22 51
		18	42	7	55	19 7	4 4	) »	12 41
		19	7	8	21	19 32	))	))	13 6
		19	15	8	32	19 43	5 10	) »	13 18
		19	22	8	40	19 51	5 1		13 26
	Di Domini P	19	26	8	45	))	5 2	THE RESERVE TO STATE OF THE PARTY OF THE PAR	13 34
		19	38	8	59	))	))	))	13 47
	Triblic to the second	19	55	9	19	))	5 40		14 8
	Teocusto	20	6	9	32	))	5 5		14 22
	( Citati	20	24	9	55	))	6 1		14 47
	4100	20	33	10	4	))	))	) ))	14 57
	122	20	53	10	24	))	6 4	and the second s	15 19
	200000000000000000000000000000000000000	21	4	10	35	))	6 5		15 30
N.	Cardenac ar.	21	13	10	58	))	The second second	7   1	16 5
-	QULOUSE	0	23	15	53	))	10 5		20 48
	JOHOUSH	0	20	10	00		10 0	"	120 10
	THE RESIDENCE OF THE PERSON OF	10/250	UESVER!	DESCRIPTION OF THE PERSON OF T	后近海東京	FIRMERA	SCHOOL SHA	SANGER CONTRACTOR	direction and the second

Mercuès	6	20	7 50	12	54	19	7
Douelle (Arrêt)	6	24		12	58	19	11
Parnac	6	31	8 8	13	5	19	19
Luzech		37	8 22	13	11	19	27
Castelfranc	6	50	8 46	13	23	19	43
Prayssac (Arrêt)	6	53	VUSUN	13	26	19	46
Puy-l'Évêque	7	2	9 11	13	34	19	58
Duravel	7	9	9 25	13	41	20	6

De Cahors à Libos CAHORS. — dép. . . . | 6 | 6 | 7 | 28 | 12 | 40 | 18 | 52

#### Soturac-Touzac 7 17 9 37 13 49 20 14 Fumel 7 28 10 4 13 58 20 27 LIBOS 7 34 10 11 14 4 20 33 PARIS (Orsay) 22 55 - 4 46 8 42 De Libos à Cahors

PARIS (Orsay)	19	50	1 22	51	1 10	) »
LIBOS dép	7	16	15	18	21	9
Fumel	7	27	15	24	21	15
Soturac-Touzac	7	37	15	34	21	25
Duravel	7	44	15	41	21	STATE OF THE PARTY
Puy-l'Evêque	7	53	15	48	21	39
Prayssac (Arrêt)	8	))	15	55	21	46
Castelfranc	8	8	16	))	21	51
Luzech		20	16	10	22	2 1
Parnac	8	30	16	18	22	9
Douelle (Arrêt)	8	35	16	23	22	14
Mercuès	8	40	16	28	22	2 19
CAHORS. — Ar	1 8	52	16	40	22	2 31

De Caho	rs	à	Capdenac
CAHORS. — dép	7	11	13 31   18 29
Cabessut	7	20	13 40   18 40
Arcambal	7	31	13 51 18 49
Vers	7	40	14 » 18 57
Saint-Géry	7	49	14 8 19 7
Conduché	8	2	14 21 19 18
Saint-Cirq-la-Popie	8	9	14 28 19 24
St-Martin-Labouval	8	26	14 37   19 31
Calvignac	8	34	14 45   19 37
Cajarc	8	48	15 1 19 50
Montbrun	8	59	15 12 19 59
Toirac	9	9	15 22   20 7
Lamadeleine	9	22	15 36   20 18
CAPDENAC. — Ar	9	34	15 48 20 29
PARIS (Orsay)	22	55	4 46 8 42
70 0			

(0.00)	MARKET SERVICE			
De Capd	en	ac	à Cal	hors
PARIS (Orsay)	20	30	Name -	22 51
CAPDENAC. — dép.	7	23	10 44	17 31
Lamadeleine	7	34	10 55	17 43
Toirac	7	44	11 5	17 55
Montbrun	7	52	11 13	18 4
Cajarc	8	4	11 22	18 16
Calvignac	8	14	11 32	18 27
St-Martin-Labouval.	8	23	11 38	18 37
Saint-Cirq-la-Popie	8	30	11 45	18 46
Conduché	8	36	11 51	18 53
Saint-Géry	8	48	12 2	19 10
Vers	8	53	12 7	19 16
Arcambal	9	1	12 15	19 25
Cabessut	9	10	12 24	19 36
CAHORS Ar	9	18	12 32	19 44